

0490054T
ACADEMIE DE NANTES
LPO LYCEE DES METIERS FERNAND RENAUDEAU
RUE LA TUILERIE
49321 CHOLET CEDEX
Tel : 0241492160

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Compte rendu de la séance du 19 avril 2018

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 185
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 12/06/2018
Réuni le : 21/06/2018
Sous la présidence de : Rene-Jean Piazza
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le compte rendu de la séance du 19 avril 2018.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Adoption du compte rendu à l'unanimité.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Piazza

Prénom : Rene-Jean

Signé le: 28/06/2018 09:18:35



0490054T
ACADEMIE DE NANTES
LPO LYCEE DES METIERS FERNAND RENAUDEAU
RUE LA TUILERIE
49321 CHOLET CEDEX
Tel : 0241492160

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Ordre du jour du Conseil d'administration du 21 juin 2018

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 188
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 12/06/2018
Réuni le : 21/06/2018
Sous la présidence de : Rene-Jean Piazza
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte l'ordre du jour de la séance du 21 juin 2018

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Adoption avec :

Renaudeau -ajouts : 1)Don MDL voyage MILAN -2)Projets de voyage à : Solihull(2019) -Espagne (octobre 2018 et Sortie PARIS Salon 1ère Vision BTS Mode 3)Convention avec ERASMUS + 4)Avenant convention restauration étudiants de la Mode 5)Avenant convention CROUS 6) Avenant avec Eurofeu (extincteurs)
Suppressions : 1.4.5 Admission en non-valeur - 1.4.7 Modalités remboursement frais de stages
GRÉTA -Ajout : Règlement Intérieur et suppression : 1.5.1 DBM 2018 - 1.5.2. Mise à la réforme de matériels.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Piazza

Prénom : Rene-Jean

Signé le : 28/06/2018 09:18:48



0490054T
ACADEMIE DE NANTES
LPO LYCEE DES METIERS FERNAND RENAUDEAU
RUE LA TUILERIE
49321 CHOLET CEDEX
Tel : 0241492160

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Permanences d'été 2018

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 189
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 12/06/2018
Réuni le : 21/06/2018
Sous la présidence de : Rene-Jean Piazza
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve la proposition des permanences d'été.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Permanences été 2018 : acceptation du Conseil d'administration.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'établissement.

Le président du conseil d'administration

Nom : Piazza

Prénom : Rene-Jean

Signé le: 28/06/2018 09:18:57



0490054T
ACADEMIE DE NANTES
LPO LYCEE DES METIERS FERNAND RENAUDEAU
RUE LA TUILERIE
49321 CHOLET CEDEX
Tel : 0241492160

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Règlement intérieur (avec ou sans modification)

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 187
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 12/06/2018
Réuni le : 21/06/2018
Sous la présidence de : Rene-Jean Piazza
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-2, R.421-5, R.421-20, R.421-41, R.421-44, R.421-55
- l'avis de la commission permanente du 14/06/2018
- l'avis du conseil des délégués pour la vie lycéenne du 29/05/2018

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le règlement intérieur

Modifications

Oui Non

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration
Nom : Piazza
Prénom : Rene-Jean
Signé le : 28/06/2018 09:18:44



0490054T
ACADEMIE DE NANTES
LPO LYCEE DES METIERS FERNAND RENAUDEAU
RUE LA TUILERIE
49321 CHOLET CEDEX
Tel : 0241492160

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Stages en entreprises et en PFMP

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 209
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 12/06/2018
Réuni le : 21/06/2018
Sous la présidence de : Rene-Jean Piazza
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve les calendriers des stages et PFMP présentés.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Stages et PFMP : le Conseil d'administration approuve les calendriers des stages en entreprises et des PFMP établis pour l'année scolaire 2018/2019.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Piazza

Prénom : Rene-Jean

Signé le: 28/06/2018 09:20:07



0490054T
ACADEMIE DE NANTES
LPO LYCEE DES METIERS FERNAND RENAUDEAU
RUE LA TUILERIE
49321 CHOLET CEDEX
Tel : 0241492160

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Autorisation de recrutement des personnels de droit public

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 191
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 12/06/2018

Réuni le : 21/06/2018

Sous la présidence de : Rene-Jean Piazza

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise à procéder au recrutement de personnels de droit public

Assistants d'éducation
 Personnels GRETA/Personnels administratifs
 Personnels GRETA/Personnels d'enseignement

Accompagnant des élèves en situation de handicap
 Autres

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- le décret n°86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat

Pour les assistants d'éducation,

- le code de l'éducation, notamment les articles L.916-1, L.916-2
- le décret n°2003-484 du 6 juin 2003 fixant les conditions de recrutement et d'emploi des assistants d'éducation
- l'arrêté du 6 juin 2003 fixant le montant de la rémunération des assistants d'éducation

Pour les contractuels GRETA,

- la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat
- le décret n°93-412 du 19 mars 1993 relatif aux personnels contractuels du niveau de la catégorie A exerçant en formation continue des adultes

Pour les accompagnants des élèves en situation de handicap,

- le code de l'éducation, notamment les articles L.351-3, L.916-1, L.916-2, L.917-1
- le décret n°2014-724 du 27 juin 2014 relatif aux conditions de recrutement et d'emploi des accompagnants des élèves en situation de handicap
- l'arrêté du 27 juin 2014 relatif à la rémunération des accompagnants des élèves en situation de handicap et modifiant l'arrêté du 6 juin 2003 fixant le montant de la rémunération des assistants d'éducation

Nombre de postes : 19.5 Quotité de travail : 10% à 100 % Mission confiée : Education+informatique

Rémunération : 1 513 € brut Origine du financement : Education Nationale + Région

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 21
Pour : 21
Contre : 0



Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Piazza
Prénom : Rene-Jean
Signé le : 28/06/2018 09:18:59



0490054T
ACADEMIE DE NANTES
LPO LYCEE DES METIERS FERNAND RENAUDEAU
RUE LA TUILERIE
49321 CHOLET CEDEX
Tel : 0241492160

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Organisation de la structure pédagogique

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 222
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 12/06/2018
Réuni le : 21/06/2018
Sous la présidence de : Rene-Jean Piazza
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-2, R.421-20, R.421-41, R.421-44, R.421-55
- l'avis de la commission permanente du 14/06/2018,

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte l'organisation de la structure pédagogique définie

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

DSAA Rentrée 2019 : le Conseil d'administration approuve la demande d'ouverture en septembre 2019 d'une formation DSAA (Diplôme Supérieur des Arts Appliqués) sur 2 années avec un groupe de 12 étudiants par année.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration
Nom : Piazza
Prénom : Rene-Jean
Signé le : 28/06/2018 10:31:54



0490054T
ACADEMIE DE NANTES
LPO LYCEE DES METIERS FERNAND RENAUDEAU
RUE LA TUILERIE
49321 CHOLET CEDEX
Tel : 0241492160

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 200
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 12/06/2018
Réuni le : 21/06/2018
Sous la présidence de : Rene-Jean Piazza
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
Exercice : 2018
Numéro de la DBM : 25
Budget d'origine :
Budget primitif : [X]
Budget annexe : []
Pièce(s) jointe(s)
 [X] Oui [] Non Nombre: 3

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les DBM présentées.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration
Nom : Piazza
Prénom : Rene-Jean
Signé le : 28/06/2018 09:19:41



0490054T
ACADEMIE DE NANTES
LPO LYCEE DES METIERS FERNAND RENAUDEAU
RUE LA TUILERIE
49321 CHOLET CEDEX
Tel : 0241492160

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 194
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 12/06/2018
Réuni le : 21/06/2018
Sous la présidence de : Rene-Jean Piazza
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Don Shoah : le Conseil d'administration accepte le don d'un montant de 1 762 € du Mémorial de la Shoah (DRANCY + Shoah).

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration
Nom : Piazza
Prénom : Rene-Jean
Signé le : 28/06/2018 09:19:09



0490054T
ACADEMIE DE NANTES
LPO LYCEE DES METIERS FERNAND RENAUDEAU
RUE LA TUILERIE
49321 CHOLET CEDEX
Tel : 0241492160

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 195
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 12/06/2018
Réuni le : 21/06/2018
Sous la présidence de : Rene-Jean Piazza
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Dons MDL : le Conseil d'administration autorise les dons de la MDL d'un montant de 2 797,36 € pour la participation au voyage au Portugal et de 968,56 € pour le voyage à MILAN.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Piazza
Prénom : Rene-Jean
Signé le : 28/06/2018 09:19:15



0490054T
ACADEMIE DE NANTES
LPO LYCEE DES METIERS FERNAND RENAUDEAU
RUE LA TUILERIE
49321 CHOLET CEDEX
Tel : 0241492160

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Bilan du voyage à DUBLIN

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 205
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 12/06/2018
Réuni le : 21/06/2018
Sous la présidence de : Rene-Jean Piazza
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le bilan du voyage à DUBLIN

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Bilan DUBLIN : le Conseil d'administration approuve le bilan du voyage du 10 au 17 avril 2018 présenté avec une participation financière demandée aux familles d'un montant de 447 €.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Piazza

Prénom : Rene-Jean

Signé le : 28/06/2018 09:19:58



0490054T
ACADEMIE DE NANTES
LPO LYCEE DES METIERS FERNAND RENAUDEAU
RUE LA TUILERIE
49321 CHOLET CEDEX
Tel : 0241492160

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Bilan du voyage à CAEN

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 193
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 12/06/2018
Réuni le : 21/06/2018
Sous la présidence de : Rene-Jean Piazza
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le bilan du voyage à CAEN.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Bilan CAEN : le Conseil d'administration approuve le bilan présenté pour le voyage à CAEN le 3 avril 2018 avec une participation financière demandée aux familles d'un montant de 30 €.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématisation des actes des EPLE

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable autorisé de l'entité.

Le président du conseil d'administration
Nom : Piazza
Prénom : Rene-Jean
Signé le : 28/06/2018 09:19:05



0490054T
ACADEMIE DE NANTES
LPO LYCEE DES METIERS FERNAND RENAUDEAU
RUE LA TUILERIE
49321 CHOLET CEDEX
Tel : 0241492160

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Bilan du voyage à LONDRES

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 199
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 12/06/2018
Réuni le : 21/06/2018
Sous la présidence de : Rene-Jean Piazza
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le bilan du voyage à LONDRES.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Bilan LONDRES : le Conseil d'administration approuve le bilan présenté du voyage à LONDRES pour les élèves de BTS 2 MVA ET MCA, avec une participation demandée aux familles d'un montant de 70 €.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

Le président du conseil d'administration

Nom : Piazza

Prénom : Rene-Jean

Signé le : 28/06/2018 09:19:28



0490054T
ACADEMIE DE NANTES
LPO LYCEE DES METIERS FERNAND RENAUDEAU
RUE LA TUILERIE
49321 CHOLET CEDEX
Tel : 0241492160

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Bilan voyage à BRISTOL

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 202
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 12/06/2018
Réuni le : 21/06/2018
Sous la présidence de : Rene-Jean Piazza
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le bilan du voyage à BRISTOL.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Bilan BRISTOL : le Conseil d'administration approuve le bilan présenté pour le voyage à BRISTOL du 24 au 30 mars 2018 concernant les élèves de 2 MODE, avec un montant définitif demandé aux familles de 487 €.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Piazza

Prénom : Rene-Jean

Signé le : 28/06/2018 09:49:48



0490054T
ACADEMIE DE NANTES
LPO LYCEE DES METIERS FERNAND RENAUDEAU
RUE LA TUILERIE
49321 CHOLET CEDEX
Tel : 0241492160

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Bilan du voyage au PORTUGAL

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 208
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 12/06/2018
Réuni le : 21/06/2018
Sous la présidence de : Rene-Jean Piazza
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le bilan du voyage à LISBONNE (Portugal)

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Bilan LISBONNE : le Conseil d'administration approuve le bilan présenté pour le voyage à LISBONNE concernant les élèves de T MODE du 18 au 23 mars 2018, avec une participation des familles d'un montant de 400 €.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration
Nom : Piazza
Prénom : Rene-Jean
Signé le : 21/06/2018 09:20:04



0490054T
ACADEMIE DE NANTES
LPO LYCEE DES METIERS FERNAND RENAUDEAU
RUE LA TUILERIE
49321 CHOLET CEDEX
Tel : 0241492160

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 207
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 12/06/2018
Réuni le : 21/06/2018
Sous la présidence de : Rene-Jean Piazza
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à DUBLIN , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Voyage à DUBLIN (2019) : le Conseil d'administration approuve le projet et le budget prévisionnel du voyage à DUBLIN prévu en mars-avril 2019 pour les élèves de la classe de 1ères euro anglais, avec une participation financière des familles d'un montant de 500 €.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Piazza

Prénom : Rene-Jean

Signé le : 28/06/2018 à 14:04



0490054T
ACADEMIE DE NANTES
LPO LYCEE DES METIERS FERNAND RENAUDEAU
RUE LA TUILERIE
49321 CHOLET CEDEX
Tel : 0241492160

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 197
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 12/06/2018

Réuni le : 21/06/2018

Sous la présidence de : Rene-Jean Piazza

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à FAIRVIEW (USA), dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Voyage à FAIRVIEW aux U.S.A (2019): le Conseil d'administration approuve le projet et le budget prévisionnel du voyage aux U.S.A. en octobre 2019 pour les élèves de 1ères euro anglais, avec une participation financière demandée aux familles d'un montant de 1 250 €.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Piazza

Prénom : Rene-Jean

Signé le : 28/06/2018



0490054T
ACADEMIE DE NANTES
LPO LYCEE DES METIERS FERNAND RENAUDEAU
RUE LA TUILERIE
49321 CHOLET CEDEX
Tel : 0241492160

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 204
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 12/06/2018
Réuni le : 21/06/2018
Sous la présidence de : Rene-Jean Piazza
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à NORMANDIE , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Voyage en Normandie: le Conseil d'administration approuve le projet et le budget prévisionnel du voyage en Normandie prévu en novembre 2018 pour les élèves de la classe de BT1 MMV, avec une participation financière demandée aux familles d'un montant de 35 €.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration
Nom : Piazza
Prénom : Rene-Jean
Signé le : 28/06/2018 10:10:43



0490054T
ACADEMIE DE NANTES
LPO LYCEE DES METIERS FERNAND RENAUDEAU
RUE LA TUILERIE
49321 CHOLET CEDEX
Tel : 0241492160

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 203
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 12/06/2018
Réuni le : 21/06/2018
Sous la présidence de : Rene-Jean Piazza
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à MILAN , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Voyage à MILAN : le Conseil d'administration approuve le projet et le budget prévisionnel présenté pour le voyage à MILAN concernant les élèves de la classe de T MODE, avec une participation financière demandée aux familles d'un montant de 350 €.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Piazza
Prénom : Rene-Jean
Signé le : 28/06/2018 09:19:58



0490054T
ACADEMIE DE NANTES
LPO LYCEE DES METIERS FERNAND RENAUDEAU
RUE LA TUILERIE
49321 CHOLET CEDEX
Tel : 0241492160

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 192
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 12/06/2018
Réuni le : 21/06/2018
Sous la présidence de : Rene-Jean Piazza
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à SOLIHULL , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Voyage à SOLIHULL : le Conseil d'administration approuve le projet et le budget prévisionnel du voyage à SOLIHULL en mars 2019 pour les élèves de la classe de 1ères euro anglais, avec une participation financière des familles d'un montant de 370 €.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Piazza
Prénom : Rene-Jean

Signé le: 28/06/2018 09:19:07



0490054T
ACADEMIE DE NANTES
LPO LYCEE DES METIERS FERNAND RENAUDEAU
RUE LA TUILERIE
49321 CHOLET CEDEX
Tel : 0241492160

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 216
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 12/06/2018
Réuni le : 21/06/2018
Sous la présidence de : Rene-Jean Piazza
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à ESPAGNE , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Voyage ESPAGNE : le Conseil d'administration approuve le projet de voyage en ESPAGNE du 13 au 19 octobre 2018 et le budget présenté pour les élèves de la section euro espagnol avec une participation financière des familles d'un montant de 235 €.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration
Nom : Piazza
Prénom : Rene-Jean
Signé le : 28/06/2018 09:20:37



0490054T
ACADEMIE DE NANTES
LPO LYCEE DES METIERS FERNAND RENAUDEAU
RUE LA TUILERIE
49321 CHOLET CEDEX
Tel : 0241492160

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 215
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 12/06/2018
Réuni le : 21/06/2018
Sous la présidence de : Rene-Jean Piazza
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à PARIS , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Sortie PARIS Salon 1ère Vision : le Conseil d'administration approuve le projet et le financement de la sortie à PARIS le 21/09/2018 pour les étudiants des classes de BTS 2 DM, MMV, MMC, MMVA et MMCA (La Mode) avec une participation financière des familles d'un montant de 15 €.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration
Nom : Piazza
Prénom : Rene-Jean
Signé le : 28/06/2018 09:20:34



0490054T
ACADEMIE DE NANTES
LPO LYCEE DES METIERS FERNAND RENAUDEAU
RUE LA TUILERIE
49321 CHOLET CEDEX
Tel : 0241492160

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 198

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 12/06/2018

Réuni le : 21/06/2018

Sous la présidence de : Rene-Jean Piazza

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Tarifs équipements professionnels : le Conseil d'administration approuve les listes des équipements avec les tarifs présentés pour les sites Renaudeau et La Mode à la rentrée 2018.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématisation des actes des EPLE

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

Le président du conseil d'administration
Nom : Piazza
Prénom : Rene-Jean
Signé le : 28/06/2018 09:19:25



0490054T
ACADEMIE DE NANTES
LPO LYCEE DES METIERS FERNAND RENAUDEAU
RUE LA TUILERIE
49321 CHOLET CEDEX
Tel : 0241492160

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 206
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 12/06/2018
Réuni le : 21/06/2018
Sous la présidence de : Rene-Jean Piazza
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention Qualiconsult : le Conseil d'administration autorise le Chef d'établissement à signer l'avenant au contrat pour le contrôle ascenseur et installation gaz avec la Sté Qualiconsult.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration
Nom : Piazza
Prénom : Rene-Jean
Signé le : 28/06/2018 10:10:58
49321 CHOLET CEDEX



0490054T
ACADEMIE DE NANTES
LPO LYCEE DES METIERS FERNAND RENAUDEAU
RUE LA TUILERIE
49321 CHOLET CEDEX
Tel : 0241492160

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 196
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 12/06/2018
Réuni le : 21/06/2018
Sous la présidence de : Rene-Jean Piazza
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention C.A.M.P 2018 : le Conseil d'administration autorise le Chef d'établissement à signer la convention avec le lycée Arago au titre de la Cellule Académique de Maintenance Productive (C.A.M.P.) dans le cadre de maintenance du parc des machines à commandes numériques et conventionnelles implantées dans l'établissement.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Piazza
Prénom : Rene-Jean
Signé le : 28/06/2018 09:19:19



0490054T
ACADEMIE DE NANTES
LPO LYCEE DES METIERS FERNAND RENAUDEAU
RUE LA TUILERIE
49321 CHOLET CEDEX
Tel : 0241492160

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 190
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 12/06/2018
Réuni le : 21/06/2018
Sous la présidence de : Rene-Jean Piazza
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Lycée Douanier Rousseau : Le Conseil d'administration autorise le Chef d'établissement à signer la convention d'adhésion au groupement de service mutualisateur de paye et d'assistance aux équipes éducatives avec le lycée Douanier Rousseau de Laval(SMPA2E).

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématisation des actes des EPLE

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'émission.

Le président du conseil d'administration

Nom : Piazza

Prénom : Rene-Jean

Signé le : 28/06/2018 09:19:55



0490054T
ACADEMIE DE NANTES
LPO LYCEE DES METIERS FERNAND RENAUDEAU
RUE LA TUILERIE
49321 CHOLET CEDEX
Tel : 0241492160

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 213
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 12/06/2018
Réuni le : 21/06/2018
Sous la présidence de : Rene-Jean Piazza
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

ERASMUS + : le Conseil d'administration autorise le Chef d'établissement à signer la convention avec ERASMUS + dans le cadre de la mobilité européenne (aide aux étudiants).

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Piazza
Prénom : Rene-Jean
Signé le : 28/06/2018 09:20:19



0490054T
ACADEMIE DE NANTES
LPO LYCEE DES METIERS FERNAND RENAUDEAU
RUE LA TUILERIE
49321 CHOLET CEDEX
Tel : 0241492160

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 214
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 12/06/2018
Réuni le : 21/06/2018
Sous la présidence de : Rene-Jean Piazza
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Restauration étudiants La Mode : le Conseil d'administration autorise le Chef d'établissement à signer avec la Région des Pays de la Loire, l'avenant à la convention de restauration pour les étudiants sur le site La Mode.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration
Nom : Piazza
Prénom : Rene-Jean
Signé le : 28/06/2018 à 10:20:21



0490054T
ACADEMIE DE NANTES
LPO LYCEE DES METIERS FERNAND RENAUDEAU
RUE LA TUILERIE
49321 CHOLET CEDEX
Tel : 0241492160

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 220
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 12/06/2018
Réuni le : 21/06/2018
Sous la présidence de : Rene-Jean Piazza
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention CROUS : le Conseil d'administrastion autorise le Chef d'établissement à signer l'avenant à la convention d'agrément d'un restaurant avec le CROUS de Nantes.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Piazza

Prénom : Rene-Jean

Signé le : 28/06/2018 à 10:49



0490054T
ACADEMIE DE NANTES
LPO LYCEE DES METIERS FERNAND RENAUDEAU
RUE LA TUILERIE
49321 CHOLET CEDEX
Tel : 0241492160

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 219
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 12/06/2018
Réuni le : 21/06/2018
Sous la présidence de : Rene-Jean Piazza
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Sté Eurofeu : le Conseil d'administration autorise le Chef d'établissement à signer l'avenant à la convention avec la Sté Eurofeu concernant les extincteurs.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Piazza

Prénom : Rene-Jean

Signé le : 21/06/2018 09:20:45

0490054T
ACADEMIE DE NANTES
LPO LYCEE DES METIERS FERNAND RENAUDEAU
RUE LA TUILERIE
49321 CHOLET CEDEX
Tel : 0241492160

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Association sportive du lycée

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 221
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 12/06/2018
Réuni le : 21/06/2018
Sous la présidence de : Rene-Jean Piazza
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le versement d'une participation financière à l'Association sportive

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Association sportive du lycée : le Conseil d'administration approuve le versement d'une participation financière de 1 555,82 € à l'Association sportive du lycée Renaudeau-La Mode.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

Le président du conseil d'administration

Nom : Piazza
Prénom : Rene-Jean
Signé le : 28/06/2018 09:20:51



LE PROVISEUR